

LE TRI, UN GESTE QUI S'INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE VILLE

Depuis dix années maintenant, du 1^{er} au 7 avril a lieu la semaine du développement durable dont l'objectif premier est d'inciter les collectivités territoriales et par la même les citoyens à devenir des « consom'acteurs » avertis, respectueux de l'environnement.



Les élus de la ville de Delle, soucieux de ces questions environnementales, ont décidé de s'inscrire dans le dispositif Cit'ergie depuis 2010 et œuvrent au quotidien pour l'amélioration de notre qualité de vie : déplacements optimisés, économies d'énergie dans les bâtiments communaux, sur l'éclairage public, etc. Ils ne sont pas les seuls ! La CCST, notamment le service Ordures Ménagères, informe et sensibilise tout au long de l'année la population au tri sélectif.

Coup de projecteur sur une ambassadrice avisée pour qui le tri n'a plus de secret : Lory Caillet.

Depuis janvier 2009, Lory Caillet est conseillère de tri à la Communauté de Communes du Sud Territoire. Ses principales missions : sensibiliser, informer, conseiller et promouvoir le tri sélectif sur un territoire composé de 29 communes, soit environ 24 000 habitants.

Passionnée par l'aventure du développement durable, Lory a pour mission d'améliorer la qualité et les performances du tri et ainsi, de réduire les déchets ménagers.

Elle met en place des actions d'information ainsi que des animations de sensibilisation au tri destinées aux enfants des écoles maternelles et primaires, aux personnes en maison de retraite, aux habi-

tants. Par l'information, la proximité, le jeu et la démonstration, elle tente de faire changer les comportements en expliquant les enjeux pour notre planète.

« J'accompagne les usagers dans leur geste quotidien de tri des déchets ménagers », explique-t-elle. Les opérations « chariot » menées en partenariat dans les supermarchés font prendre conscience aux citoyens de la nécessité de choisir des produits labellisés et non nocifs pour l'environnement. Elle vante également les mérites du compostage, fait la chasse au gaspillage.

Lory est aussi une interlocutrice privilégiée qui relaie les anomalies de collecte. En cas d'erreurs de tri, de problèmes de collecte, elle peut intervenir à votre domicile.

LA CARACTÉRISATION DES DÉCHETS

Une fois par mois, elle mène une opération de caractérisation des déchets. Elle prélève un échantillon de 60 kg de déchets qu'elle sépare en fonction des matériaux (papier, plastique opaque ou coloré ou transparent, brique alimentaire, aluminium, carton et erreur de tri). Cette opération permet d'établir le pourcentage d'erreurs de tri et d'évaluer la part des différents matériaux.

Et de repartir une fois encore avec son bâton de pèlerin pour changer les comportements !

Pourquoi bien trier ?

La qualité du tri est très importante pour la réussite du recyclage. Les erreurs de tri engendrent plusieurs problèmes pour les personnes travaillant en centre de tri. Elles alourdissent la facture car elles partent en refus qui sont ensuite incinérés. Cela coûte donc plus cher !

LE TRI ET SES ENJEUX

La gestion des déchets est une des composantes du développement durable : bien gérer nos déchets, c'est adopter un comportement civique et éco-citoyen utile au niveau économique, social et environnemental. Les enjeux du tri, du recyclage et de la réduction des déchets sont très importants car liés entre eux.

Aussi, trier c'est bien, mais réduire ses déchets c'est encore mieux. Savez-vous que trier et réduire ses déchets sont deux actions complémentaires ? Vous contribuez ainsi à la préservation des ressources naturelles en recyclant les matériaux ou en limitant la fabrication des produits, et vous réduisez les nuisances liées à l'élimination des déchets (collecte, incinération).

Savez-vous que l'on transforme :

- 8 boîtes de conserve en 1 casserole
- 27 bouteilles en plastique transparent en 1 pull polaire
- 3 boîtes de céréales en 1 boîte à chaussure
- 550 canettes en aluminium en 1 chaise en aluminium
- 20 bouteilles en plastique en 1 oreiller
- 15 bouteilles de lait en plastique en 1 arrosoir
- 1 bouteille en verre en 1 bouteille en verre

Retrouvez à la page 21 les nouvelles consignes de tri sélectif mises en place au début de l'année.

